

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 90 (1963)  
**Heft:** 2 [i.e. 2-3]

**Artikel:** In memoriam : Eugène Wiblé  
**Autor:** Wiblé, Eugène  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-233208>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'on faisait la tournée des pressoirs. Si vous aviez... l'honneur d'être membre actif ou passif de la chorale, de l'« Instrum », de la gymnastique, du sauvetage ou de la jeunesse, vous deviez y aller de votre seillon. Tout le moût récolté se mettait dans une « courte » ou un « ovale » déposé dans la cave d'un des membres. Les sociétés avaient ainsi du vin pour leurs soirées ou leurs assemblées générales. Maintenant, ces collectes ne se font plus. Cela ne signifie pas qu'actuellement les réceptions se fassent sous le régime sec !...

Souhaitons que le marché des vins connaisse une activité réjouissante et que les vigneronns trouvent la récompense de leur travail persévérant.

*Mat.*

### In memoriam : Eugène Wiblé

M. Maurice Viollier, président, nous écrit une aimable missive nous disant combien Mme Wiblé a été touchée du geste des membres de « Patris » et de la lettre qu'ils nous ont adressée, publiée dans notre numéro de septembre 1962.

Le fonds « In memoriam : Eugène Wiblé » se montait à	Fr. 230.—
Don de Mlle Juliette Cordey, fille de Marc à Louis	Fr. 10.—
Don de M. Ernest Schulé, réd. chef du « Glossaire »	Fr. 20.—
Total à ce jour	Fr. 260.—

### Résultats du concours de septembre

Beaucoup de fautes, cette fois-ci ! Evidemment, il y avait ce « vous oblige à mettre des gants », entouré de cases noires. On a mis « tact », ce qui n'était pas précisément faux. Hélas ! la « grille originale » porte tout simplement « boxe ». Un malheureux point-virgule a pu faire croire à nos mots-croisistes qu'il y avait trois définitions pour le 12/1 vertical. C'était « N'observe pas la règle : défense de cracher »

qu'il fallait lire, soit « Etna ». Plusieurs concurrents ont préféré « être ». On a préféré également « cousins » à « voisins » pour « On ne vit pas nécessairement en paix avec eux... » ; ça peut se justifier !

Et merci encore à tous ceux qui nous encouragent d'un mot aimable !

Quant à la liste des lauréats — il n'y en a que dix — elle s'établit comme suit :

*Mme Johannot, Chailly, Lausanne.*

*M. Pierre Bourgeois, Lausanne.*

*M. Léonce Granger, Troistorrents, Valais.*

*M. F. Aubry, Sommentier (Jura).*

*M. Alfred Despland, Château-d'Œx.*

*Mme Cornuz-Regamey, Vevey.*

*Mlle A. Amiguet, Chesières-sur-Ollon.*

*Mme Lina Cornuz, Vevey.*

*Mme H. Regamey, La Conversion.*

*Mme Jeanne Cottier-Jaquier, Corseaux, Vevey.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 octobre 1962, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

*Faites-nous aussi des abonnés payants. Merci.*  
rms.

Orfèvrerie  
Cristallerie  
**Steiger** & C<sup>ie</sup>  
M. LAUSANNE Porcelaines  
Objets d'art

*Articles de ménage*

**4, rue Saint-François, Lausanne**